Le foyer de Cachan
Le campus de la réussite
DEPUIS 1915

L'essentiel de l'année 2017

DON en CONFIANCE
comitecharte.org

Permettre à tous les jeunes, quels que soient leur origine, leur milieu et leur parcours scolaire, de parvenir à la réussite. **Nos objectifs : accueillir, éduquer, former et insérer.**

LA MISSION

Le Foyer de Cachan, association reconnue d'utilité publique, abrite un lycée privé sous contrat avec l'Éducation nationale. Fidèle aux valeurs de solidarité qu'il porte depuis **sa création, en 1915,** le Foyer de Cachan met un accent particulier sur **l'accueil personnalisé de chaque élève,** pour que chacun trouve son parcours de réussite.

LES VALEURS

L'action et les missions du Foyer de Cachan se fondent sur **la laïcité, la responsabilité, l'autonomie et la dignité humaine.** Ces valeurs s'appuient **sur une offre de formation de filières** professionnelles adaptées aux besoins **de ces élèves souvent « décrocheurs »,** et qui recherchent une pédagogie moderne et individualisée.

Cette offre de formation **s'articule autour de quatre pôles :**

- **la filière MELEC** (métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) ;
- **la filière ASSP** (accompagnement soins et services à la personne) ;
- **la filière Commerce ;**
- **la filière Métiers de la sécurité.**

Nos formations débouchent chacune **sur un bac professionnel,** permettant aux élèves de construire leur avenir en choisissant d'entrer dans la vie active ou de poursuivre leurs études.

À la rentrée de septembre 2017, le Foyer de Cachan a accueilli **331 élèves.**

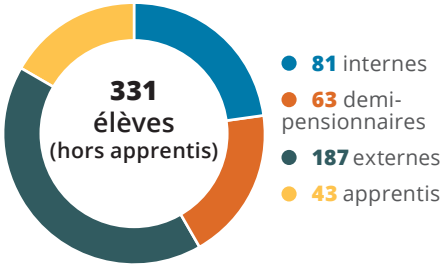

Parmi ces élèves, le Foyer de Cachan **compte :**

- **13 élèves placés directement par l'A.S.E.** (aide sociale à l'enfance) ;
- **43 I.P.** (internes primaires).

LES CONVICTIONS

Le Foyer de Cachan a à cœur d'offrir un espace éducatif de qualité fondé sur **cinq piliers représentant le socle de l'action** menée par l'association.

- **Professionnel :** les élèves du Foyer de Cachan ont besoin de **se confronter à des situations concrètes,** pour se **projeter dans un avenir et se définir** un projet professionnel.
- **Périscolaire : ces activités offrent un éventail d'animations et d'apprentissages,** qu'ils soient sportifs, récréatifs, ludiques ou culturels.
- **Pédagogie :** l'objectif est de mettre en place des pédagogies adaptées.
- **Pôle éducatif :** composé de plusieurs éducateurs spécialisés, ce pôle fait le lien avec les parents d'élèves et est l'interface avec les services sociaux.
- **Participation des parents :** le rôle des parents dans la prise en charge des élèves est incontournable. Leur implication est primordiale dans le projet éducatif.

LES MOYENS

- **Des classes à taille humaine,** pour répondre aux besoins des jeunes et à leurs attentes.
- **Un internat,** leur permettant de progresser dans l'apprentissage de l'autonomie, de créer un environnement convivial et studieux.
- **Un encadrement adapté** au suivi pédagogique et éducatif.
- **Des espaces informatiques** et des salles de classe équipées de tableaux numériques, permettant la mise en œuvre d'une pédagogie 3.0.
- **Des plateaux techniques équipés de matériels de dernière génération** et permettant des mises en situation professionnelle.
- **Un parc arboré et sécurisé de 5 ha, offrant aux élèves un espace de verdure** et de détente à proximité de Paris.
- **Des terrains de sport polyvalents.**

Les réalisations, les challenges **et les défis de l'année 2017**

1ER TRIMESTRE 2017

- **Colloque « Pédagogies, neurosciences et numérique »**
  Le 16 mars 2017, un colloque sur le thème « Des pédagogies réinventées : un avenir pour chaque élève ? » a été organisé par Apprendre & Réussir, fonds de dotation du Foyer de Cachan. Cette nouvelle édition a permis de faire un tour d'horizon des avancées des sciences cognitives et de la puissance des outils numériques, qui nous incitent à revisiter les pédagogies et à élaborer des solutions pour chaque profil d'élèves.
- **Donation du Groupe La Poste**
  Le Foyer de Cachan a reçu avec reconnaissance et fierté une donation de tables et de chaises du self du Groupe La Poste, à l'occasion du déménagement de leurs bureaux du boulevard Vaugirard, dans le 14e arrondissement de Paris, à Issy-les-Moulineaux. Les élèves étaient admiratifs du fait de disposer de ce mobilier en bois clair et en très bon état de conservation.
- **Classes de neige**
  En mars, deux séjours à la montagne ont été organisés pour les élèves de 1re, afin qu'ils pratiquent des activités physiques d'hiver en pleine nature. Ils ont séjourné dans les stations de Samoëns et de Chamrousse. Entre le ski, la patinoire, les balades en montagne et les soirées karaoké, ces séjours ont laissé de beaux souvenirs à leurs participants.

2E TRIMESTRE 2017

- **La Compagnie du Message**
  La Compagnie du Message a organisé un atelier d'expression scénique afin de mettre les élèves de la filière Commerce en situation de prise de parole. Ils se sont appuyés sur les œuvres du Prix Clara, décerné tous les ans pour récompenser une nouvelle littéraire. L'objectif était d'aider les élèves à se découvrir davantage et à s'exprimer correctement dans la lecture, ainsi qu'à maîtriser leur voix à l'oral.
- **« Je filme le métier qui me plaît »**
  Les élèves de 3e prépa pro ont participé à un concours de réalisation de courts métrages en présentant leur propre création intitulée *Du Rêve à la Réalité*, sur le métier de sapeur-pompier. Une remise des prix a eu lieu le 23 mai au Grand Rex, récompensant les meilleurs films. Plus de 600 courts métrages ont été présentés lors de cet événement.
- **Expo et vente de tableaux**

  Élisabeth Maupin, diplômée de l'École des Beaux-Arts, nous a fait le plaisir d'organiser, au sein du Foyer de Cachan, une expo-vente de ses peintures. Très impliquée et touchée par la mission de notre association en faveur des jeunes, cette artiste au grand cœur a décidé de reverser une partie de ses ventes au Foyer de Cachan.
- **Résultats aux examens 2017**

  Tous examens confondus, le lycée professionnel Robert Keller a connu, à la session de juillet 2017, un taux de réussite de 92,15 %. Toutes nos félicitations à nos diplômés !

3E TRIMESTRE 2017

- **Un potager, oui, et bio !**
  Par la visite du Gentil'Parc, jardin partagé à Gentilly, et sur les conseils de la présidente des lieux, les élèves de 3e prépa pro ont été sensibilisés à l'agriculture et à l'alimentation biologiques. Ces actions leur ont donné l'idée de créer leur propre potager sur le site du Foyer de Cachan. Des tomates, des fraises et différentes herbes aromatiques ont ainsi poussé dans le potager, près des salles de classe.
- ***Tamara 2* – La suite…**
  L'équipe du film ***Tamara 2*** est venue au Foyer de Cachan pour le tournage de quelques scènes. L'acteur Rayane Bensetti, bien connu du jeune public, était présent lors du tournage des scènes. Nous avons hâte de voir les images. Date de sortie annoncée : le 4 juillet 2018.
- **Rénovation du plateau MELEC**
  Des travaux de rénovation du plateau MELEC ont été réalisés durant les congés d'été. Ces travaux ont entraîné l'installation de boxes et de plusieurs panneaux électriques. Ces équipements permettent aux élèves de se projeter dans des mises en situation professionnelles, afin de se préparer au mieux à leurs futurs métiers.

4E TRIMESTRE 2017

- **Inauguration du lycée Robert Keller**
  À la rentrée scolaire, le lycée du Foyer de Cachan a changé de nom et est devenu le lycée professionnel Robert Keller. C'est en présence de la présidente du Foyer de Cachan, Françoise Eslinger, et du directeur exécutif RH du Groupe Orange, Jérôme Barré, que l'inauguration du nouveau nom du lycée du Foyer de Cachan a eu lieu. Ancien ingénieur des PTT, Robert Keller fut déporté et mourut en 1945, à Bergen-Belsen. Ses enfants étaient au foyer pendant toute cette période.
- **Un nouveau bitume**
  Grâce au soutien du CCUES d'Orange, le revêtement en goudron des chemins du Foyer de Cachan et du lycée Robert Keller a été rénové, et ainsi sécurisé, entraînant une meilleure accessibilité des allées. Les pelleteuses et engins de chantier ont ainsi été présents sur le site pendant quelques jours, pour notre plus grande satisfaction.
- **Le timbre du Foyer de Cachan**
  En collaboration avec Le Groupe La Poste, des élèves de 1re bac pro Commerce ont réalisé un collector de quatre timbres-poste. Ceci a été rendu possible grâce au soutien et à l'expertise de membres de l'association Phil@poste, que nous tenons à remercier chaleureusement. Deux timbres ont été créés, celui du Foyer de Cachan et un à l'effigie de Robert Keller.
- **Soirée à l'Hôtel de Ville de Paris**
  Une vingtaine d'élèves du lycée Robert Keller ont eu l'honneur d'assister à la remise du Prix Clara. Ce grand concours de nouvelles littéraires est destiné aux écrivains en herbe de moins de 17 ans. La cérémonie a distingué huit jeunes auteurs. La remise des prix s'est déroulée dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris.

Le compte **emplois-ressources (CER)**

NOS RESSOURCES

Les ressources de notre association sont composées de quatre rubriques.

- **Les produits de la solidarité** sont constitués de legs et de dons pour 1 040 k€. Le total de ces ressources destinées à l'action sociale du Foyer a été employé au cours de l'exercice 2017. La générosité des donateurs représente 26 % des ressources totales du Foyer de Cachan.
- **Les subventions,** pour cette année, représentent près de 37 % de nos recettes. Elles proviennent de :
  - l'État et de la Région Île-de-France pour 537 k€ ;
  - La Poste pour 315 k€ ;
  - Orange pour 326 k€ ;
  - la taxe d'apprentissage pour 248 k€ (incluant 180 k€ de TA de La Poste).
- **Les frais de scolarité et d'internat** (sous la dénomination « lycée » dans le graphique) proviennent d'une part des familles, et d'autre part du Service territorial de Paris et de l'Aide, qui prennent en charge les frais d'internat de certains élèves. Ils s'élèvent à 897 k€ et représentent 23 % de nos recettes.
- **Le poste Association** représente 9 % de nos recettes. Il comptabilise principalement la refacturation établie à la SASU FDC SEREC, les revenus perçus pour les locations de terrain et de salles (événementiel), ainsi que les intérêts en compte courant. Ce poste est passé de 482 k€ à 373 k€ en 2017. Cette diminution est justifiée par la fin du contrat de gestion de la Petite résidence entre le Foyer de Cachan et la SASU FDC SEREC.

RÉPARTITION DES RESSOURCES INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT (3 952 k€)

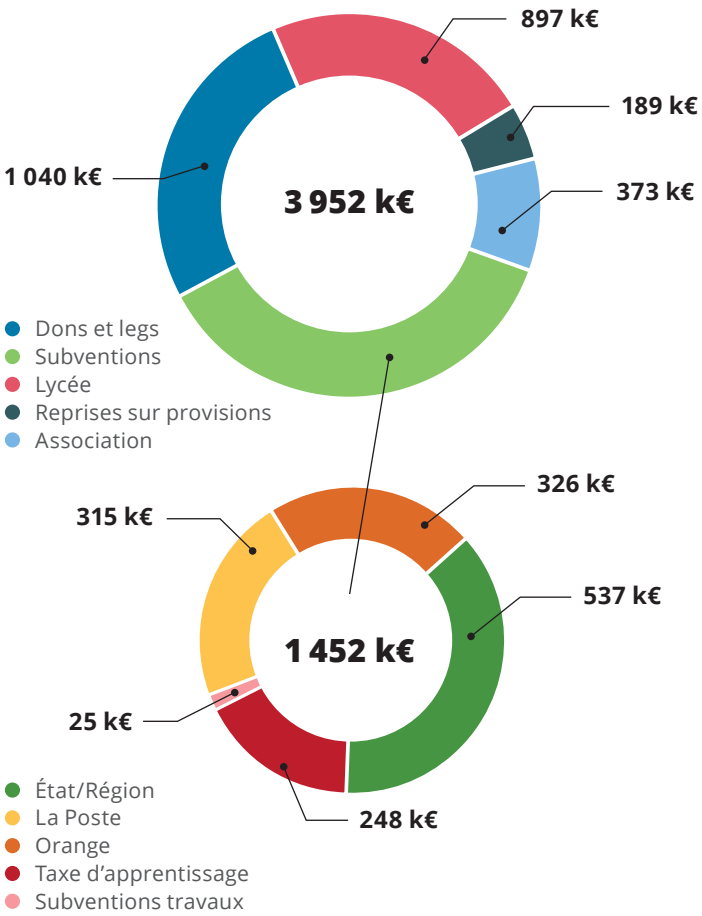

NOS EMPLOIS

Le Foyer de Cachan consacre l'essentiel de ses ressources aux **activités d'éducation et au bien-être en faveur des jeunes** (voyages, sorties scolaires et culturelles, activités périscolaires, rénovation des locaux, achat de matériel informatique…).

Comme l'indique le compte d'emploi des ressources, **78 % des fonds sont consacrés à nos missions sociales,** qui se décomposent comme suit :

- **accueil, hébergement et suivi des jeunes, pour 52 % ;**
- **enseignement, pour 41 % ;**
- **frais d'entretien du patrimoine, pour 7 %.**

Dans les frais de fonctionnement pour 2017, la part liée à la masse salariale et aux dépenses de personnel est relativement faible. Cette gestion permet de sous-traiter de nombreuses prestations telles que gardiennage/sécurité, entretien/nettoyage, restauration, informatique, permettant ainsi davantage de souplesse de gestion, et également de « variabiliser » les charges en fonction des besoins du Foyer de Cachan.

RÉPARTITION DES EMPLOIS INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT (4 780 k€)

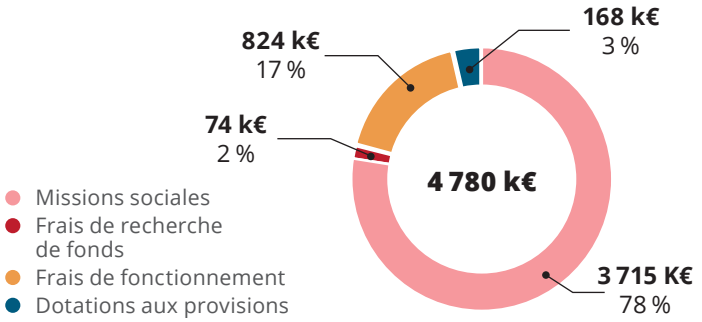

DÉTAIL DU POSTE MISSIONS SOCIALES

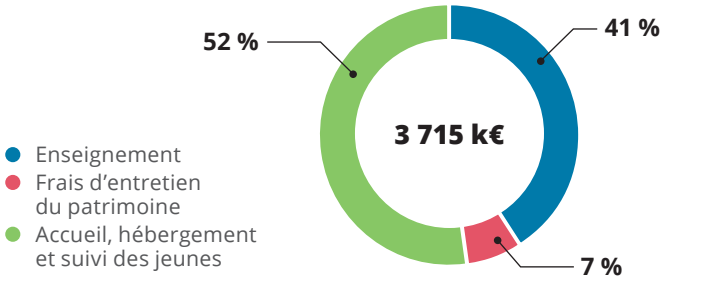

Le bilan simplifié

Sur l'année 2017, le Foyer de Cachan poursuit sa dynamique, engagée depuis quelques années, consistant dans le développement des installations du numérique ainsi que dans les travaux d'entretien du site.

L'association a néanmoins ralenti ses investissements tout en se consacrant à la rénovation de plusieurs espaces, avec par exemple de nouvelles installations sur le plateau MELEC et l'amélioration de l'accessibilité du site, avec la rénovation du revêtement situé devant le château.

Il a, par ailleurs, continué sa campagne de communication grâce à la mise en ligne de nouveaux sites web, à la fois pour le Foyer de Cachan et pour le Lycée Robert Keller.

ACTIF	2017	2016
Actif immobilisé	3 021 k€	3 473 k€
Actif circulant et disponibilités	5 557 k€	5 779 k€
Charges à répartir sur plusieurs exercices	–	–
TOTAL GÉNÉRAL	**8 578 k€**	**9 252 k€**

PASSIF	2017	2016
Capitaux propres	7 881 k€	8 548 k€
Résultat	- 828 k€	- 851 k€
Provisions et fonds dédiés	253 k€	279 k€
Emprunts et dettes	1 272 k€	1 276 k€
TOTAL GÉNÉRAL	**8 578 k€**	**9 252 k€**

La pérennisation des ressources

Le Foyer de Cachan a souhaité pérenniser ses ressources en consacrant une partie des terrains non utilisés dans le cadre du lycée professionnel **à la construction d'une résidence étudiante de 300 chambres.** Pour ce faire, l'association a créé une société civile immobilière, la SCI FDC du Loing, à qui elle a accordé un bail à construction. **La construction de cette résidence a été achevée en février 2013.** La gestion en a été confiée à une société (SASU FDC SEREC), totalement détenue par le Foyer de Cachan. **La SASU FDC SEREC a réalisé, en 2017, un chiffre d'affaires de 2 284 k€,** correspondant aux loyers des 300 chambres.

La SASU FDC SEREC a subi, en 2017, une diminution de son chiffre d'affaires d'environ 200 k€ en raison de la fermeture du bâtiment « Petite résidence » pour cause de rénovation et d'agrandissement. Cette société a son propre commissariat aux comptes : le cabinet Grant Thornton.

Pour la construction de la résidence de 300 chambres, la SCI FDC du Loing a emprunté, en 2011, auprès de deux banques, la somme de 15 M€. Elle reçoit de la FDC SEREC un loyer qui lui permet de rembourser ses emprunts et de payer les intérêts associés. Les résultats de la SCI sont transparents fiscalement avec ceux de l'association. L'association a mis à la disposition de la SCI FDC du Loing et de la SASU FDC SEREC deux comptes courants pour un montant, au 31 décembre 2017, de 2 577 k€. Ces comptes courants apparaissent dans la ligne « autres créances » du bilan de l'association. Au regard de son activité à partir de 2017, la SCI commence progressivement à rembourser l'association des sommes mises à sa disposition.

Vu la forte demande de logements étudiants en région parisienne, **le Foyer de Cachan a décidé de réaliser la rénovation de la Petite résidence, permettant l'agrandissement du bâtiment de 30 chambres en 81 studios.** L'association a créé ainsi la SCI FDC Wilson, qui a procédé à une demande de permis de construire, permis délivré en septembre 2016. **Les travaux ont débuté en mai 2017, avec la phase de désamiantage.** Pour la rénovation de la résidence, la SCI FDC Wilson a emprunté auprès de trois banques la somme de 4,8 M€. Elle recevra de la SASU FDC SEREC, à l'ouverture de la résidence, soit en septembre 2018, un loyer qui lui permettra de rembourser ses emprunts et de payer les intérêts associés. Les résultats de la SCI FDC Wilson sont transparents fiscalement avec ceux de l'association.

L'association a mis à la disposition de cette dernière un compte courant s'élevant, au 31 décembre 2017, à 397 k€.

Le Foyer de Cachan

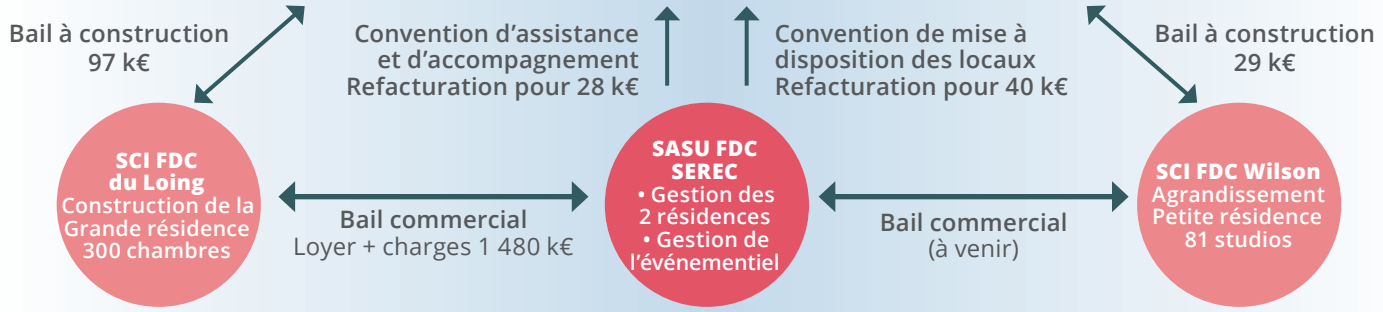

Le foyer de Cachan
Le campus de la réussite
DEPUIS 1915

Le Foyer de Cachan
Association reconnue d'utilité publique
36, avenue du Président Wilson
94234 CACHAN CEDEX
SIRET 778 114 843 00015 – APE 8899B

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier de l'année 2017, disponibles sur simple demande écrite. *L'Essentiel* est dans le champ du contrôle du commissaire aux comptes dans le cadre d'une lettre de mission spécifique conforme à une norme professionnelle appropriée.

Mai 2018